

Couverture vaccinale contre la COVID-19 chez les professionnels exerçant en établissements de santé

Afin d'estimer la couverture vaccinale chez les professionnels en établissements de santé (PES), population particulièrement exposée au risque de COVID-19 et en contact avec des patients à risque de complications en cas d'infection, Santé publique France a mis en place une étude spécifique en partenariat avec le Geres (Groupe d'étude sur le risque d'exposition des soignants aux agents infectieux) et avec l'appui des CPias (Centres d'appui pour la prévention des infections associées aux soins) et des équipes opérationnelles d'hygiène. Un premier point de mesure avait été réalisé fin mai 2021 et les résultats publiés dans le [point épidémiologique national COVID du 17 juin 2021](#).

Sont présentées dans ce « Point sur », les estimations de couverture vaccinale des professionnels salariés des établissements de santé de ce second point de mesure ainsi que celles issues de la base Vaccin Covid.

Points clés

Couverture vaccinale chez les professionnels exerçant en établissements de santé (au 10 août 2021) :

81,3% pour la couverture vaccinale au moins une dose

70,1% pour la vaccination complète

Augmentation des couvertures vaccinales au cours des dernières semaines

Disparités de couverture vaccinale en fonction des catégories de professionnels

Résultats du 2^e point de mesure de l'étude de suivi de la couverture vaccinale chez les professionnels en établissements de santé, du 12 au 26 juillet 2021 (étude Santé publique France - Geres)

► Méthodes

La participation à ce deuxième point de mesure était volontaire, tous les établissements de santé publics ou privés ont été sollicités, par le biais des relais régionaux ou professionnels : CPIas, cellules régionales de Santé publique France, correspondants du Geres. Plus de 1 300 établissements ont également été sollicités directement par courriel. Les informations recueillies concernaient tous les professionnels salariés de ces établissements qu'ils soient professionnels de santé ou non. Les données à renseigner étaient le nombre de professionnels salariés de l'établissement, le nombre de professionnels vaccinés contre la COVID-19 par au moins une dose, et le nombre de professionnels complètement vaccinés à la date de l'enquête et ce, quel que soit le lieu de la vaccination (dans ou hors de l'établissement de santé). Des données plus détaillées par catégorie professionnelle et type de service pouvaient également être renseignées. La base SAE (statistique annuelle des établissements) 2019 a été utilisée afin d'estimer le nombre de professionnels travaillant dans les établissements participant à cette étude s'il n'était pas renseigné par l'établissement.

Les établissements devaient renseigner le questionnaire **entre le 12 et le 26 juillet 2021**.

La définition d'un PES vacciné au moins une dose contre la COVID19 est la suivante :

- tout professionnel salarié d'un établissement de santé « ayant été vacciné contre la COVID 19 » par une, deux ou trois doses de vaccin.

La définition d'un PES complètement vacciné contre la COVID-19 suit les recommandations et correspond au 19/04/2021 à un PES ayant reçu :

- deux doses de vaccin nécessitant deux doses (ex : vaccins Pfizer, Moderna, Astra-Zeneca) ;
- une dose de vaccin ne nécessitant qu'une dose (ex : vaccin Janssen) ;
- une dose de vaccin en cas d'antécédent de COVID-19 ;
- trois doses pour les personnes particulièrement à risque (immunodéprimés ...) (si cette information est connue).

► Participation à l'étude

Au 26 juillet 2021, 341 établissements ont participé à l'étude. Pour les analyses de couverture vaccinale, étant donné la probable augmentation des couvertures vaccinales en juillet, ont été pris en compte les établissements ayant renseigné un bilan établi depuis le 1^{er} juillet 2021.

Les estimations portent ainsi sur les données de 220 établissements de santé, correspondant à 325 sites géographiques (8,8% des établissements de santé en France), certains établissements présentant plusieurs sites géographiques. Les données rapportées concernaient 256 589 PES (20,2% des PES en France, et 20,8% des PES en France métropolitaine). La participation était en hausse par rapport [au premier point de mesure](#) qui a concerné 181 établissements et 229 231 PES (18,0% des PES en France, et 18,6% des PES en France métropolitaine).

Les données rapportées concernent les PES travaillant dans la majorité des cas dans les CHR/CHU/HIA (N= 153 902, 43,1%, dont l'AP-HP) et les CH/Hôpital local (N=68 267, 13,7%) (Tableau 1).

Tableau 1. Nombre d'établissements de santé participants* et proportion de participation (%) par type d'établissement, du 12 au 26 juillet 2021, France, Étude Santé publique France – Geres (N= 256 589 PES)

Type d'établissement	Nombre d'ES participants	Nombre de PES participants	Nombre de PES en France	Participation (%)
CH/Hôpital local	72	68 267	498 420	13,7
CHR/CHU/HIA	7	153 902	357 105	43,1
CLCC	2	1 644	20 538	8,0
ES privés de soins de courte durée	46	10 455	169 957	6,2
ES Psychiatrie	13	11 588	115 551	10,0
SLD	1	41	10 412	0,4
Soins ambulatoires ou à domicile	10	789	17 125	4,6
SSR	57	5 657	72 047	7,9
Inconnu	12	4 246	9 188	46,2
Tout professionnels confondus	220	256 589	1 270 343	20,2

* Sont retenus comme établissement participant les établissements ayant envoyé un bilan établi depuis le 1^{er} juillet 2021.

CH : centre hospitalier

CHR : centre hospitalier régional

CHU : centre hospitalier universitaire

CLCC : centre de lutte contre le cancer

ES : établissement de santé

HIA : hôpital d'instruction des armées

SLD : soins de longue durée

SSR : soins de suite et réadaptation

► Couvertures vaccinales

Au 26 juillet 2021, la couverture vaccinale (CV) des PES (tous professionnels confondus) ayant reçu au moins une dose est estimée à 66,7% [IC95% : 65,4% ; 68,0%].

La CV des PES pour la vaccination complète est estimée à 56,0% [IC95% : 54,7% ; 57,3%].

Les couvertures vaccinales par catégories professionnelles sont rapportées dans le tableau 2. Les médecins et les autres paramédicaux sont les catégories professionnelles présentant les couvertures vaccinales les plus importantes (respectivement 76,2% et 66,9% pour la vaccination pour au moins une dose, 70,6% et 59,9% pour la vaccination complète). Les élèves (ex : élèves infirmiers), internes et aides-soignants sont les catégories présentant les couvertures vaccinales les plus faibles (respectivement 41,9%, 55,1% et 55,2% pour la vaccination pour au moins une dose et 32,2%, 42,4 et 43,3% pour la vaccination complète).

Dans le but de comparer l'évolution de la couverture vaccinale chez les professionnels exerçant dans les établissements de santé, en limitant les biais liés à la participation des établissements à un seul des deux points de mesure, une analyse spécifique a été réalisée pour une cohorte d'établissements ayant participé à la fois au premier point de mesure en mai 2021 et au deuxième point de mesure en juillet 2021 et avec bilans réalisés à partir du 1^{er} juillet 2021.

Cette cohorte est constituée de 35 établissements de santé.

Pour le premier point de mesure (étude du 17 au 31 mai 2021), la couverture vaccinale pour au moins une dose de vaccin pour ces 35 établissements est égale à 62,7% [IC95% : 60,7 ; 64,7] et la couverture vaccinale pour la vaccination complète est égale à 40,4% [IC95% : 38,6% ; 42,1%].

Pour le second point de mesure (étude du 12 au 26 juillet 2021), la couverture vaccinale pour au moins une dose de vaccin pour ces 35 établissements est égale à 69,0% [IC95% : 67,4 ; 70,8] et la couverture vaccinale pour la vaccination complète est égale à 53,5% [IC95% : 51,9% ; 55,1%].

Tableau 2. Couvertures vaccinales (%) au moins une dose et vaccination complète contre la COVID-19 par catégorie de professionnels dans les établissements participants, du 12 au 26 juillet 2021, France, Étude Santé publique France - Geres (N= 256 589 PES)

Catégories des professionnels	Couverture vaccinale par au moins une dose			Couverture vaccinale pour la vaccination complète		
	Nombre d'ES participants	(%)	IC95 (%)	Nombre d'ES participants	(%)	IC95 (%)
Médecins	113	76,2	73,9 - 78,5	119	70,6	68,0 - 73,3
Sages-femmes	65	59,6	57,6 - 61,7	66	54,3	52,2 - 56,4
Infirmiers	121	62,1	60,3 - 63,9	126	54,9	53,0 - 56,8
Kinésithérapeutes	90	63,9	60,9 - 66,9	93	56,7	53,5 - 59,9
Aides-soignants	116	55,2	53,0 - 57,5	120	43,3	41,0 - 45,7
Internes	62	55,1	52,7 - 57,5	62	42,4	40,5 - 44,4
Elèves	53	41,9	39,6 - 44,2	53	32,2	29,9 - 34,5
Autres paramédicaux*	117	66,9	63,2 - 70,5	122	59,9	56,2 - 63,5
Autres professionnels (hors professions soignants)	114	59,2	57,0 - 61,5	121	54,0	51,7 - 56,4
Tout professionnels confondus	220	66,7	65,4 - 68,0	220	56,0	54,7 - 57,3

*Autres paramédicaux : Cadres de santé des services médicotechniques, techniciens de laboratoire, psychologues, ergothérapeutes, orthophonistes...

**Autres professionnels (hors professionnels soignants) : Le personnel administratif, le personnel de l'accueil, les agents des services hospitaliers, les techniciens de service, les agents de restauration, ...

► Discussion

L'étude Santé publique France - Geres, mise en place depuis le 17 mai 2021, permet d'estimer la couverture vaccinale chez les professionnels en établissements de santé, population particulièrement exposée au risque de COVID-19 et en contact avec des patients à risque de complications en cas d'infection.

Pour ce deuxième point de mesure de fin juillet, la participation s'est améliorée. Du fait de l'augmentation des couvertures vaccinales, n'ont été retenus comme établissements participants que les établissements ayant envoyé un bilan établi depuis le 1^{er} juillet 2021.

Les couvertures vaccinales en établissements de santé varient fortement selon les catégories professionnelles. Ainsi, les plus élevées ont été rapportées chez les médecins (au moins une dose = 76,2%, vaccination complète = 70,6%) ou autres paramédicaux (au moins une dose = 66,9%, vaccination complète = 59,9%), les plus faibles chez les internes (au moins une dose = 55,1%, vaccination complète = 42,4%) ou les élèves (élèves infirmiers par exemple) (au moins une dose = 41,9%, vaccination complète = 32,2%). Cette dernière catégorie professionnelle est aussi la plus jeune, et cette faible couverture vaccinale est sans doute le miroir de la plus faible couverture vaccinale dans les classes d'âge de moins de 30 ans en population générale.

Les CV rapportées dans l'étude Santé publique France - Geres peuvent être sous-estimées car certains professionnels ont pu se faire vacciner en dehors de leur établissement sans que les déclarants de l'enquête n'en aient encore eu connaissance.

Cette situation a pu s'accroître du fait des congés et de l'annonce le 12 juillet 2021 de l'obligation vaccinale pour les professionnels de santé avec des vaccinations des professionnels sur leur lieu de villégiature.

Les CV vaccination complète peuvent également être sous-estimées pour les professionnels n'ayant reçu qu'une dose de vaccin et ayant eu des antécédents de COVID-19 sans que l'employeur n'en soit informé du fait du secret professionnel.

L'étude sera reconduite après le 15 septembre 2021.

Estimation des couvertures vaccinales à partir des données Vaccin Covid

Il est possible de comparer les résultats de l'étude Santé publique France - Geres aux estimations de couvertures vaccinales contre la COVID-19 chez les soignants salariés produites à partir de la base Vaccin Covid.

► Méthodes

Dans la base Vaccin Covid, la cohorte de soignants salariés est constituée d'un peu plus de 150 000 personnes. Ces soignants salariés ont été identifiés notamment suite à un arrêt de travail au cours de la dernière année et comprennent notamment des médecins (généralistes, spécialistes), infirmiers, sages-femmes, professionnels exerçant des activités chirurgicales, de radiodiagnostic et radiothérapie, des soins dentaires, des activités de laboratoires d'analyse médicale, des activités de rééducation ou d'appareillage.

► Couvertures vaccinales

Au 18 juillet 2021, date médiane de l'étude Santé publique France - Geres, les couvertures vaccinales des soignants salariés issus de Vaccin Covid étaient les suivantes : CV au moins une dose : 66,5%, CV vaccination complète : 58,0%.

Selon les estimations produites sur la base des données de Vaccin Covid, les couvertures vaccinales ont nettement augmenté depuis la réalisation de l'étude.

Le 10 août 2021, la couverture vaccinale des soignants salariés est estimée à 81,3% pour au moins une dose et à 70,1% pour la vaccination complète.

► Discussion

Au 18 juillet 2021, date médiane de l'étude Santé publique France - Geres, les couvertures vaccinales des soignants salariés issus de Vaccin Covid (CV au moins une dose : 66,5%, CV vaccination complète : 58,0%) étaient très proches des estimations issues de l'étude Santé publique France - Geres (CV au moins une dose : 66,7%, CV vaccination complète : 56,0%).

Ces deux sources de données donnent ainsi des résultats concordants. Il peut cependant être noté que les périmètres de ces deux sources de données ne sont pas entièrement superposables puisque l'étude Santé publique France - Geres inclut tous les professionnels exerçant en ES comprenant notamment des agents administratifs ou agents d'entretien non pris en compte dans Vaccin Covid.

Par ailleurs, la répartition des différents professionnels dans la cohorte des soignants salariés de vaccin Covid n'est pas connue. Les personnels inclus dans cette cohorte de soignants salariés ne constituent ainsi pas un échantillon représentatif des professionnels de santé.

Les analyses réalisées à partir des données de Vaccin Covid permettent néanmoins de disposer d'estimations de couverture vaccinale avec réactivité et permettent ainsi de suivre les augmentations récentes de couvertures vaccinales.

En conclusion, il est observé une progression importante des couvertures vaccinales des professionnels en établissements de santé au cours des dernières semaines.

On observait à la mi-juillet des niveaux de couvertures hétérogènes selon les catégories de professionnels.

La vaccination doit continuer à être encouragée pour tous et des campagnes de communication ciblées pourraient être menées notamment vers les internes, les élèves et les aides-soignants.